



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FAGNIERES

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2011

N° 2011 - 09 - 16 - 09

CENTRE DE RESSOURCES
SEJOUR FAMILLE EN NORMANDIE DU 24 AU 28 OCTOBRE 2011
WEEK END FAMILLE DANS LES VOSGES AU "HAUT DU TÔT"
LES 26 ET 27 NOVEMBRE 2011
TARIFICATION AUX FAMILLES

Le 16 septembre 2011 à 20 h 30 le conseil municipal de la commune, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain BIAUX, Maire.

Date de convocation : 09 septembre 2011

Date d'affichage de la convocation : 09 septembre 2011

PRESIDENCE : M. BIAUX, Maire

PRESENTS :

Mme DETERM – Mme ROLLET, M. FAUCONNET - Mme LE LAY, Mme LEMERE, M. PIERRON, adjoints.

Mme DORTA BERMEJO – M. LHENRY – M. MILLOT – M. SARTELET – Mme STEVENOT – M. PERNET – M. CALLIOT – Mme GABREL – M. SMITH – M. LEFORT – Mme THILLY - M. ANTUNES – Mme CORREIA – M. CARRASCO – M. BESSON

EXCUSES :

M. FENAT donne pouvoir à	M. FAUCONNET
M. BISSON donne pouvoir à	M. FAUCONNET
M. PEROT donne pouvoir à	M. PIERRON
Mme GERARDIN donne pouvoir à	M. BIAUX
Mme MOREAU donne pouvoir à	Mme GABREL
M. CHOUARD donne pouvoir à	Mme ROLLET

ABSENTS : M. JOSEPH

Membres en exercice : 29

Membres présents : 22

Procurations : 6

Votants : 28

Secrétaire de séance : M. SMITH

9/ CENTRE DE RESSOURCES
SEJOUR FAMILLE EN NORMANDIE DU 24 AU 28 OCTOBRE 2011
WEEK END FAMILLE DANS LES VOSGES AU "HAUT DU TÔT" LES 26 ET 27 NOVEMBRE 2011
TARIFICATION AUX FAMILLES

Rapporteur : Mme DETERM

Le Centre de ressources projette d'organiser pour des familles de Fagnières une semaine en Normandie dans un superbe gîte à Sainte Honorine des Pertes avec découverte des plages du débarquement, du Mont St Michel, des tapisseries de Bayeux ainsi qu'un week-end dans les Vosges au chalet du "Haut du Tôt" les 26 et 27 novembre 2011.

I - Séjour en Normandie :

Cette action a pour objectifs de :

- Permettre à des familles de partir en vacances
- Favoriser les rencontres et échanges
- Découvrir la basse Normandie

Le séjour se déroulera pendant les vacances de la Toussaint du lundi 24 au vendredi 28 Octobre 2011

Cette action permettra de faire partir en séjour 25 personnes (principalement des familles).

Le public sera encadré par l'adulte-relais du centre de ressources.

Le budget prévisionnel est le suivant : 25 personnes et 1 encadrant

Dépenses		Recettes	
60623 Alimentation (26 personnes x 6€ x 5 jours)	780,00 €	Participation des familles 68 € x 25 personnes	1700,00 €
60622 Carburant (4 voitures et un mini bus)	593,00 €		
		Agence de Service et de paiement	731,00 €
6247 Transports (péage)	270,00 €	Subvention Caf	857,52 €
6288 Hébergement	1080,00 €	Commune	284,48€
6411 Salaires	656,00 €		
645 Charges	194,00 €		
TOTAL	3573,00 €	TOTAL	3573,00 €

Il vous est proposé de fixer une participation financière de 68 € par personne pour le transport l'alimentation, l'hébergement et les activités au titre de ce séjour en Normandie.

II - week-end dans les Vosges :

Un week-end sera organisé pour les familles de Fagnières dans les Vosges au chalet du "Haut du Tô" les 26 et 27 novembre 2011.

Le budget prévisionnel est le suivant : 20 personnes et 1 encadrant :

Dépenses		Recettes	
60623 Alimentation (21 personnes x 5€ x 2 jours)	210,00 €	Participation des familles 36 € x 20 personnes	720,00 €
60622 Carburant (3 voitures et un mini bus)	240,00 €		
		Agence de Service et de paiement	514,00 €
Activités	190,00 €	Subvention Caf	400,56 €
6288 Hébergement	350,00 €	Commune	34,44 €
6411 Salaires	485,00 €		
645 Charges	194,00 €		
TOTAL	1669,00 €	TOTAL	1669,00 €

Il vous est proposé de fixer une participation financière de 36 € par personne pour le transport l'alimentation, l'hébergement et les activités au titre de ce séjour.

Il vous est proposé de bien vouloir en délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis favorable de la commission des finances ;

VU l'avis favorable de la commission de la jeunesse, de l'éducation et des relations avec les associations ;

OUI l'exposé qui précède

DECIDE de fixer la participation des familles à :

- Séjour en Normandie : 68 € par personne

- week-end dans les Vosges : 36 € par personne

Résultat du vote :

- Voix pour : 24

- Voix contre : 04

- Abstentions : -

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend une délibération conforme.

Certifiée conforme par le Maire qui atteste que le compte rendu de la séance dans laquelle a été prise la présente délibération est affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Fagnières, conformément à la loi.

LE MAIRE,

Alain BIAUX